

Sa famille s'est rendue à la morgue pour identifier le corps de **Mohammad**, le frère de Zainab, militant qui avait été arrêté et semble-t-il torturé et tué en détention. C'est alors qu'elle a vu le corps de Zainab : elle avait été décapitée, écorchée et avait eu les bras tranchés.

« On sait désormais que Zainab était en garde à vue lorsqu'elle est décédée. Il s'agit de l'un des cas de mort en détention les plus choquants que l'on ait constaté jusqu'à présent, a indiqué

P

Philip Luther,

directeur adjoint du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient d' Amnesty International.

« Au cours des derniers mois, nous avons recensé d'autres cas de manifestants dont les dépouilles ont été remises à leurs familles dans un état de mutilation, mais celui-ci est particulièrement monstrueux. »

Les homicides de Zainab et Mohammad portent à 103 le nombre total de morts en détention signalées depuis que des manifestations massives ont débuté en Syrie au mois de mars.

Amnesty International a enregistré 15 nouveaux cas de morts en détention depuis qu'elle a publié le 31 août son rapport intitulé *Deadly detention : Deaths in custody amid popular protest in Syria*.

Les corps des victimes portaient des signes de coups, de blessures par balles et de coups de couteau.

Zainab al Hosni a été enlevée le 27 juillet par des personnes en civil qui seraient des membres des forces de sécurité, semble-t-il pour faire pression sur son frère militant, Mohammad Deeb al Hosni, afin qu'il se rende aux autorités.

Celui-ci, âgé de 27 ans, organisait des manifestations à Homs depuis le début du soulèvement. Après l'arrestation de Zainab en juillet, ses geôliers lui auraient dit par téléphone qu'elle ne serait remise en liberté que s'il cessait ses activités contre le régime.

Il a finalement été interpellé le 10 septembre et conduit dans les locaux de la section de la Sécurité politique à Homs.

Trois jours plus tard, le 13 septembre, leur mère a été convoquée par les forces de sécurité pour récupérer la dépouille de Mohammad dans un hôpital militaire. Son corps présentait des traces de torture, notamment des contusions dans le dos et des brûlures de cigarettes à divers endroits. On lui avait tiré dans le bras droit et la jambe droite, et trois balles dans la poitrine. Par hasard, leur mère a reconnu le corps mutilé de Zainab dans le même hôpital militaire. Cependant, la famille n'a pas été autorisée à emmener sa dépouille avant le 17 septembre.

Selon certaines informations, leur mère aurait été contrainte de signer un document indiquant que ses enfants avaient été kidnappés et tués par une bande armée.

« *Aucun signe n'indique que les tortures et les homicides déclinent en Syrie*, a affirmé Philip Luther.

« *Le nombre croissant d'informations faisant état de personnes qui meurent derrière les barreaux ne fait qu'apporter la preuve que des crimes contre l'humanité sont commis et doit inciter le Conseil de sécurité de l'ONU à saisir la Cour pénale internationale de la situation en Syrie.* »

Amnesty International a recensé les noms de plus de 2 200 personnes dont la mort a été signalée depuis le début des manifestations en faveur de réformes. Des milliers d'autres ont été arrêtées, dont beaucoup sont détenues au secret dans des lieux inconnus, risquant d'être torturées ou tuées.